



**Allocution d'Hubert Sacy  
directeur général d'Éduc'alcool  
à la cérémonie de remise de la  
Médaille du lieutenant-gouverneur  
pour mérite exceptionnel  
à Éduc'alcool**

Le 29 septembre 2020

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Chers amis,

Lorsque j'ai appris par son chef de cabinet, M. Provençal, que le lieutenant-gouverneur du Québec avait décidé de décerner à Éduc'alcool la plus haute décoration de son programme de distinctions honorifiques, mon premier réflexe, - le premier choc et la première joie passés - a été de dire : « Enfin »!!!

Enfin, une reconnaissance est attribuée directement à Éduc'alcool lui-même en tant qu'organisme et non pas indirectement par l'entremise de son directeur général.

Je porte à la poitrine l'Ordre du Canada, que j'ai reçu en 2015 au 25<sup>e</sup> anniversaire d'Éduc'alcool, l'Ordre national du Québec, reçu en 2010, au 20<sup>e</sup> anniversaire d'Éduc'alcool et la Médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II, reçue à titre de directeur général d'Éduc'alcool.

Et à chaque occasion je n'ai cessé de dire que, contrairement aux écrivains et aux artistes qui sont des créateurs, aux scientifiques qui sont des inventeurs, et qui, eux, ont bien mérité cet honneur, ce n'est pas moi, mais le directeur général d'Éduc'alcool qui y avait droit et que je n'en étais que le récipiendaire.

J'étais porte-parole d'Éduc'alcool, j'ai été fait porte-médaille d'Éduc'alcool. Car sans Éduc'alcool et ses multiples réalisations et actions, je n'aurais rien porté du tout. En ce sens, je me suis toujours, jusqu'ici, senti un peu comme un usurpateur.

La Médaille du lieutenant gouverneur pour Mérite exceptionnel, elle, peut être remise à des organismes, et c'est bien clairement à notre organisme qu'elle est attribuée aujourd'hui. Enfin!!!

Enfin justice est rendue à Éduc'alcool.

Merci de cette reconnaissance de 30 années de travail inlassable au service des Québécoises et des Québécois et de promotion de la modération, de l'équilibre, de la responsabilisation, de l'exercice du jugement des gens auxquels nous nous sommes attelés au fil des ans.

Je dis « nous »; pas un nous de majesté, mais un nous collectif. C'est pour cela que je tiens à rendre hommage aux présidents du conseil d'administration d'Éduc'alcool car, en plus d'exercer leur leadership, ils représentent aussi les dizaines d'administrateurs et de bénévoles qui ont permis la réalisation de ce que nous avons accompli ensemble en 30 ans.

Notre président actuel, Richard Gagnon, qui est en fonction depuis 18 mois mais qui, en plus d'assurer notre saine gouvernance, n'en a pas moins la redoutable mission de guider Éduc'alcool vers la prochaine étape, cruciale, de son développement.

Sa prédécesseure, Louise Nadeau, dont la présidence a duré 12 ans, qui détient le record de 27 ans au conseil d'administration et qui nous a notamment apporté la rigueur scientifique indispensable à la crédibilité de notre mission.

Et que dire de Jean-Guy Dubuc qui a présidé aux destinées d'Éduc'alcool durant la moitié de son existence, 15 ans sur 30, qui a tracé le chemin et qui en est, en quelque sorte, le président historique.

On ne m'en voudra pas d'avoir enfin une pensée émue pour celui qui a été le premier président du conseil, Me Ghislain K Laflamme, qui nous a quittés il y a 3 ans et qui aura eu l'audace des pionniers à la naissance d'Éduc'alcool.

Je veux saluer ma collègue Sonia Duguay qui a 20 ans d'Éduc'alcool dans le corps et, à travers elle, tous les employés, les conseillers scientifiques et les collaborateurs qui ont œuvré dans et avec notre organisme; pas nombreux mais si dévoués que nul n'a jamais deviné leur petit nombre.

Je veux aussi associer à cette reconnaissance les nombreux partenaires d'Éduc'alcool : à tout seigneur, tout honneur, l'Opération Nez rouge, notre plus ancien partenaire depuis 28 ans, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, dans la formation Action service qui doit devenir obligatoire, depuis 20 ans, la Société de sauvetage, le ministère de l'Éducation du Québec et tant d'autres qu'il est impossible de tous les nommer.

Enfin, je ne saurais omettre le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, présidé par M. Robert Dutton, qui - à ce que j'ai cru comprendre - n'est pas tout à fait étranger à cet événement. De même que notre Conseil scientifique, tout récemment formé, dont sept des plus hautes sommités québécoises du domaine scientifique ont accepté de faire partie.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Cette Médaille pour Mérite exceptionnel, Éduc'alcool la reçoit avec humilité et reconnaissance.

Avec reconnaissance, parce qu'elle souligne le travail colossal qu'il a accompli au cours des trois décennies de son existence.

Avec humilité, parce que nous ne la considérons pas comme un point d'arrivée, le point d'orgue d'une mission accomplie, mais comme une invitation à continuer, à poursuivre sans relâche notre action pour au moins trente autres années. Ce que vous nous dites, c'est que le Québec a encore besoin d'Éduc'alcool.

Mériter cette Médaille pour mérite exceptionnel, c'est bien.

S'engager à continuer de la mériter chaque jour, c'est comme ça que nous la recevons.

Et je termine ici car en matière d'allocution, comme en matière de consommation, la modération a bien meilleur goût.